

Bruxelles, le 13 mai 2019
(OR. en)

8939/19

CO EUR-PREP 14

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Réunion du Conseil européen (20 et 21 juin 2019) – Projet d'ordre du jour annoté

Conformément à l'article 3, paragraphe 1, du règlement intérieur du Conseil européen, le président du Conseil européen, en coopération étroite avec le membre du Conseil européen représentant l'État membre qui exerce la présidence semestrielle du Conseil et le président de la Commission, soumet au Conseil des affaires générales un projet d'ordre du jour annoté.

Les délégations trouveront ci-joint le projet d'ordre du jour annoté qui est soumis par le président du Conseil européen et qui expose les principaux points que le Conseil européen devrait aborder au cours de la réunion visée en objet.

À la lumière du dernier débat que le Conseil des affaires générales tiendra dans les cinq jours qui précèdent la réunion du Conseil européen, le président du Conseil européen établira l'ordre du jour provisoire.

Au début de la réunion, le membre du Conseil européen représentant l'État membre qui exerce la présidence semestrielle du Conseil présentera un aperçu des progrès accomplis dans la mise en œuvre de conclusions antérieures du Conseil européen.

I. PROCHAIN CYCLE INSTITUTIONNEL

Le Conseil européen prendra les décisions voulues concernant les nominations en vue du prochain cycle institutionnel et adoptera le programme stratégique pour l'Union 2019-2024.

II. CADRE FINANCIER PLURIANNUEL

Le Conseil européen reviendra sur la question du cadre financier pluriannuel 2021-2027.

III. CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Conseil européen reviendra sur la question du changement climatique dans la perspective du sommet Action climat, que le Secrétaire général des Nations unies organisera le 23 septembre 2019.

IV. AUTRES POINTS

Dans le cadre du Semestre européen, le Conseil européen débattrait d'une conclusion sur la base d'une note de synthèse horizontale relative aux recommandations par pays.

Le Conseil européen prendra note du rapport sur la désinformation et les élections consacré aux enseignements tirés, établi par la présidence en coopération avec la Commission et la haute représentante.

En fonction de l'actualité, le Conseil européen pourrait se pencher sur des questions de politique étrangère spécifiques.

p.m.: Élargissement
